



Membre de la Coalition Internationale Sida



COMMUNIQUE

Dans le cadre du Projet « Ngirank'abandi Activity » financé par USAID et PEPFAR, l'ANSS lance un avis d'appel d'offres pour la fourniture d'un groupe électrogène. L'ANSS invite les soumissionnaires intéressés par cette offre qu'elles peuvent consulter le cahier des charges affiché à la Coordination Nationale de l'ANSS ou sur son site web : www.anssburundi.bi Les offres sous plis fermés, adressées à Monsieur le Chief of Party du Projet « Ngirank'abandi Activity » peuvent être déposées au secrétariat de la Coordination nationale sise à Kigobe Sud, Avenue Muhabo N°6 tel ; 22 239232 au plus tard le **12 janvier 2023 à 9 heures**. En outre, aucune enveloppe ne doit mentionner le nom du soumissionnaire. La séance d'ouverture et d'analyse des offres est prévue le **12 janvier 2023 à 9h 15 minutes** au siège de la Coordination de l'ANSS Nationale en présence des soumissionnaires qui le souhaitent.

Chief of Party

Pascal NIYORUGIRA





CAHIER DES CHARGES POUR L'ACHAT D'UN GROUPE ELECTROGENE

Dans le cadre du Projet « Ngirank'abandi Activity » financé par USAID et PEPFAR, l'Association Nationale de Soutien aux Séropositifs et malades du SIDA (ANSS) lance un avis d'appel d'offres pour la fourniture d'un groupe électrogène.

Par le présent avis d'appel d'offres, l'Association invite les soumissionnaires intéressés à faire une manifestation d'intérêt par le biais du dépôt des offres. La date du dépôt des offres est fixée au plus tard le **12 janvier 2023 à 9 heures**.

Les offres sous plis fermés, adressées à Monsieur le Chief of Party du Projet « Ngirank'abandi Activity » peuvent être déposées au secrétariat de la Coordination Nationale de l'ANSS sise à Kigobe Sud, Avenue Muhabo N°6 B.P 4152 Tel + 257 22 23 92 32, Email : anss_turiho@yahoo.fr

Aucune offre ne sera reçue après que le président de la commission ait déclaré la séance d'ouverture et d'analyse des offres ouverte. En outre, aucune enveloppe ne doit mentionner le nom du soumissionnaire.

La séance d'ouverture et d'analyse des offres est prévue le **12 janvier 2023** au siège de la Coordination Nationale de l'ANSS à **9h 15 minutes** en présence des soumissionnaires qui le souhaitent.

A. Soumission

A.1. Etendue du marché

Le présent avis d'appel d'offres est ouvert à toute personne physique ou morale justifiant les capacités juridiques, techniques et financières requises.

A.2. Critères d'exclusion

N'est pas admise à participer à cet appel d'offres toute personne physique ou morale :

- Qui s'est rendue gravement coupable de fausses déclarations à l'occasion des renseignements pour sa participation à un appel d'offres antérieur ;
- Qui s'est vu suspendre pour une durée temporaire dans l'exécution d'un marché quelconque attribué par l'association ;
- Qui a des antécédents relatifs à la mauvaise exécution (exécution partielle, tardive ou désistement...) du marché de l'association sans que la responsabilité incombe à l'ANSS.

- Qui n'a pas honoré ses engagements sans motif valable vis-à-vis de l'ANSS en rapport avec l'exécution d'un marché quelconque.

A.3. Conditions de soumission

Les conditions de soumission sont les suivantes :

- Avoir le Numéro d'Identification Fiscale (NIF) valide ;
- Accepter de supporter les coûts de manutention (Chargement-déchargement), du transport jusqu'aux lieux de livraison indiqués et d'installation ;
- Avoir une attestation de non redevabilité valide.

B. Consultation et obtention du cahier des charges

Le cahier des charges peut être consulté ou retiré au secrétariat de la Coordination nationale tous les jours ouvrables à partir du **29 décembre 2022 de 8h00 à 16h00** ou sur son site **www.anssurundi.bi**.

C. Validité de l'offre

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de trente (30) jours à partir de la date d'ouverture des offres. Les prix mentionnés dans les offres restent irrévocables.

D. Dépôt et ouverture des offres

La date limite de dépôt est fixée au **12 janvier 2023 à 9 heures**.

Aucune offre ne sera reçue pendant la séance d'ouverture. Les offres ne sont pas remises aux soumissionnaires avant la livraison de la commande.

La séance d'ouverture et d'analyse des offres est prévue le **12 janvier 2023** au siège de la Coordination de l'ANSS Nationale à **9h 15 minutes** en présence des soumissionnaires qui le souhaitent.

E. Lieu d'exécution

Le groupe électrogène sera livré sur commande du Projet « Ngirank'abandi Activity » à l'adresse sise au Quartier Kigobe Sud, Avenue Murembwe n°4 suivant les spécifications techniques figurant sur le bon de commande adressé au fournisseur retenu.

F. Analyses des offres

Lors de l'analyse des offres, une commission ad hoc procédera à la vérification de toutes les conditions ci-haut citées et au cas où une différence entre les montants en chiffres et en lettres se présenteront, le montant en lettres prévaudra.

Toutes les offres seront rejetées si l'offre la moins disante est supérieure au prix réel du groupe électrogène sur le marché.

G. Attribution des marchés

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre financière est la moins disante, tout en étant conforme aux spécifications techniques.

H. Délai d'exécution

Le soumissionnaire gagnant, devra pouvoir livrer le groupe électrogène dans un délai ne dépassant pas **cinq (5) jours** à partir de la date de réception du bon de commande.

Passé ce délai, l'association contractante se réserve le droit d'attribuer le marché au soumissionnaire de second rang qui remplit les conditions exigées.

I. Paiements

Les paiements se feront par ordre de virement bancaire après installation et après toutes les vérifications de conformité des livraisons, de réception de la facture et du bordereau d'expédition avec procès-verbal de réception signé par les membres de la commission de réception.

J. Spécifications techniques pour le groupe électrogène

Un groupe électrogène de 10 KVA avec moteur diesel

Output : 10 KW

Voltage : 220/380 V

Current : 18.9 A

Engine speed : 3000 r/min

Power factor : 0.8

Phase : Three phase

Frequency : 50 Hz

Weight : 272 Kg

NB : - Garantie minimale de six (6) mois

- L'offre financière doit comprendre les frais d'installation

Fait à Bujumbura, le 28 décembre 2022

Chief of Party

Pascal NIYORUGIRA

Membre de la Coalition Internationale Sida 